

AED & AESH - La lutte continue pour faire respecter nos droits, un vrai statut et un salaire digne

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Pour une éducation égalitaire et émancipatrice, nous avons besoin de personnels aux approches et cultures professionnelles variées. AED et AESH, nous occupons une place centrale dans les établissements mais sommes **précarisé.e.s, sous-payé.e.s et maintenu.e.s sous l'arbitraire de nos hiérarchies**, au détriment de nos droits. C'est la responsabilité du rectorat de garantir nos droits. Les faire respecter est essentiel au quotidien mais ne suffira pas à nous garantir des conditions de vie dignes. Titularisations et hausses de salaire immédiates !

! LE 16 JANVIER N'ÉTAIT QU'UNE PREMIÈRE SOMMATION

La grève du 16 janvier a été très suivie avec de nombreuses AESH en grève et plus de 30 vies scolaires complètement fermées dans l'académie, prouvant que les revendications pour un vrai statut et un salaire dignes sont partagées par les AED et AESH dans toute l'académie. **Preuve que la grève paie**: pour les AED, le rectorat s'est enfin engagé à ouvrir des négociations sur un document cadre de nos droits s'imposant aux chef.fe.s et s'est engagé à modifier le vademecum AESH pour enfin respecter le droit.

! LUTTER CONTRE L'ARBITRAIRE CE N'EST PLUS À LA HIÉRARCHIE LOCALE DE FAIRE SA LOI

Mais depuis le 16 janvier, plus rien. Alors **faisons respecter nos droits nous-mêmes en faisant adopter le guide des AED** que nous avons fait et en faisant **modifier le vademecum AESH**.

C'est par la **menace permanente du déplacement pour les AESH, du non-renouvellement pour les AED** que les hiérarchies imposent des conditions de travail bien au-delà du cadre légal. Mais ce n'est qu'en sortant les AED et AESH des conditions d'emploi précaires dans lesquelles nous sommes maintenu.e.s, qu'il sera réellement possible de garantir des conditions de travail dignes.

EXIGEONS

- ✓ **L'adoption du guide des AED par le rectorat**
- ✓ **La révision du vademecum AESH**
- ✓ **Un statut de fonctionnaire de catégorie B**
- ✓ **Une augmentation immédiate de 400€/mois**
- ✓ **La prise en compte de la totalité du temps de service de nuit en internat**



DROIT DE GRÈVE

- Vous n'avez pas à vous déclarer avant**
- Vous n'avez pas à présenter de préavis de grève pour faire grève**
- ✓ **La CGT Éduc'action dépose des préavis de grève couvrant toute l'année scolaire**
- ✓ **En internat, la grève commence la veille au soir jusqu'à reprise de poste le 1er avril soir, ou du 1er avril matin au lendemain matin.**

**LA CGT ÉDUC'ACTION APPELLE LES AED & AESH À LA GRÈVE LE 1ER AVRIL 2025
ELLE APPELLE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS À SOUTENIR LA MOBILISATION, Y COMPRIS PAR LA GRÈVE.**

CGT Éduc'action
académie de Lyon

CGT éduc'action Ain
Maison des syndicats
3 impasse Alfred Chanut
01 000 Bourg-en-Bresse

06 27 44 04 01
educationcgtain@orange.fr
www.educationcgtain.fr

CGT éduc'action Loire
Bourse du travail—salle 108
6 cours Victor Hugo
42 000 Saint-Etienne

06 51 64 26 89
42@cgteduc.fr
www.cgteduc42.fr

CGT éduc'action Rhône
Bourse du travail—salle 48
Place Guichard
69 003 Lyon

04 78 62 63 60
contact69@cgteduc.fr
www.cgteduc69.fr

 @CGTEducationofficiel

 @cgteducation

 @cgteduc.fr